

Comment « acheter » de l'open source



22 novembre 2023

Présentation

Philippe SCOFFONI – Président PLOSS-RA



PLOSS-RA

Entreprises du Numérique Libre en Rhône-Alpes Auvergne

PLOSS-RA.FR

Ploss-RA réunit les entrepreneurs du Logiciel Libre et Open Source pour favoriser la « coopération », développer, structurer et consolider un écosystème dynamique.

L'association s'est formée pour accompagner la forte croissance du secteur Logiciel Libre et Open Source.

- 35 entreprises (#ENL) « pure player » dans TOUS les domaines du numérique
- Actions régionales, Campus du Libre, RPLL, etc..
- Actions collectives régionales : mutualisation des efforts pour faire croître le business
- Être force de propositions pour les collectivités, administrations, universités

- Événement professionnel organisé par PLOSS RA
- 10 juin à la Métropole de Lyon
- Informations sur <http://www.rpll.fr/>



Conseil National du Logiciel Libre



<https://cnll.fr/>



<https://www.opensource-experience.com/>



<https://annuaire.cnll.fr/>

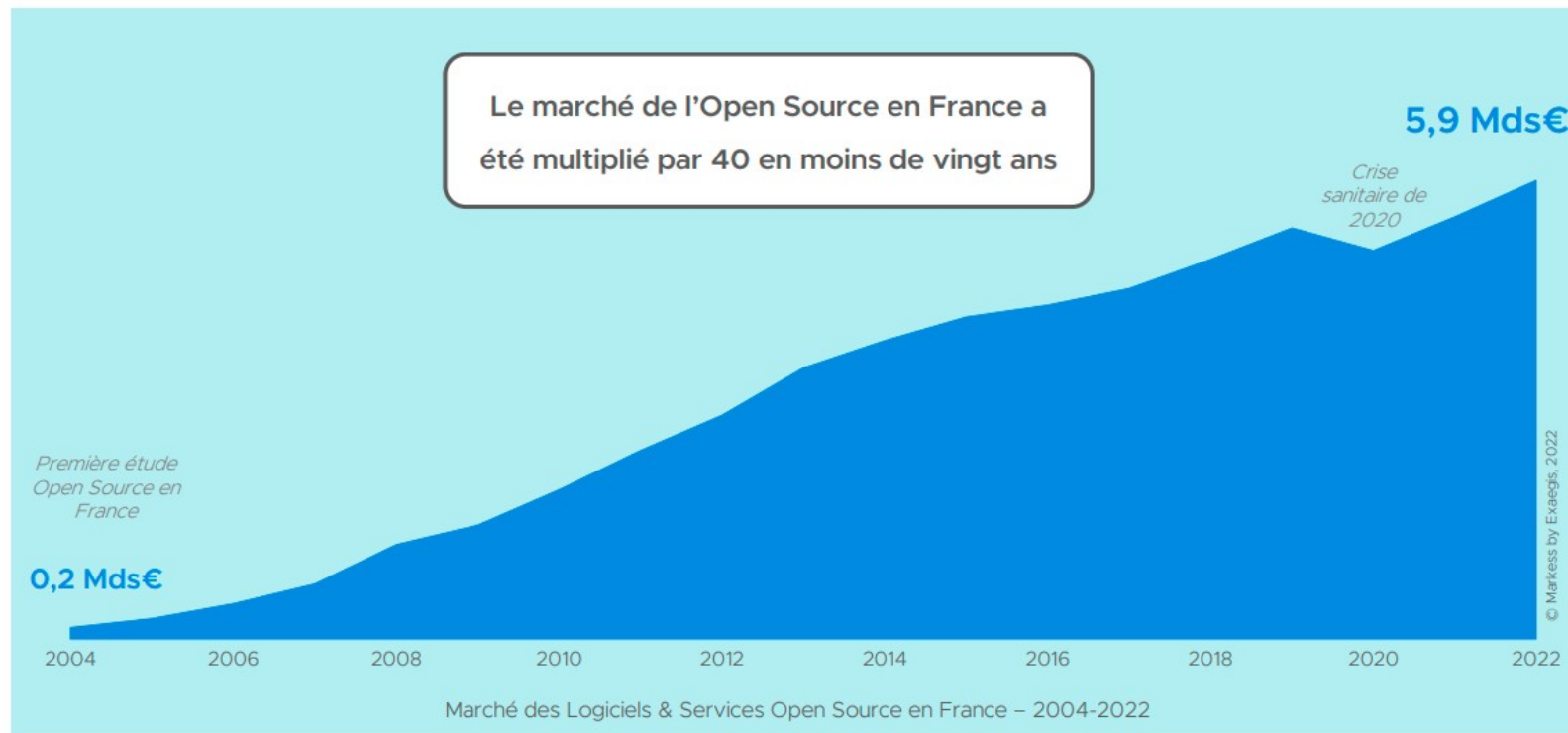


PLOSS-RA

Entreprises du Numérique Libre en Rhône-Alpes Auvergne

PLOSS-RA.FR

Une montée en puissance historique



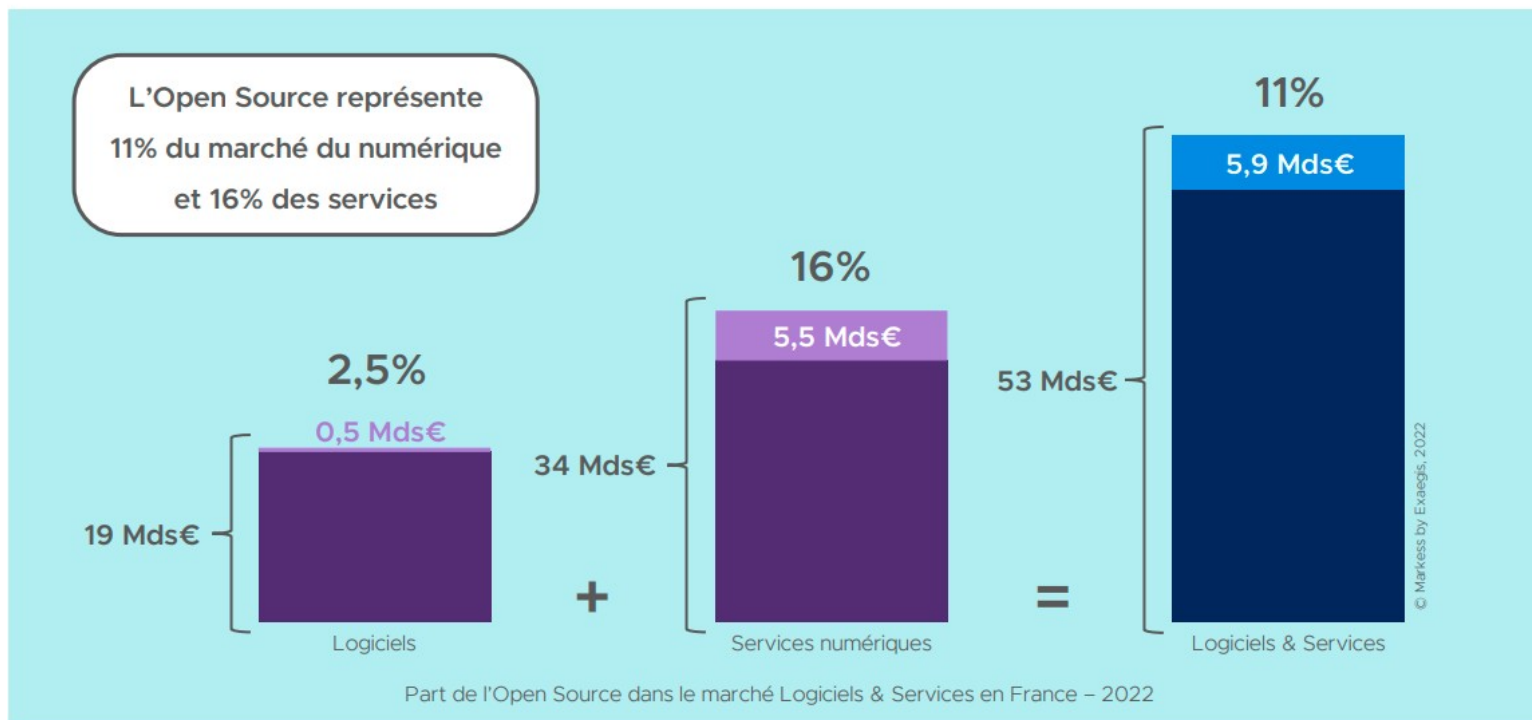


PLOSS-RA

Entreprises du Numérique Libre en Rhône-Alpes Auvergne

PLOSS-RA.FR

L'Open Source en France en 2022



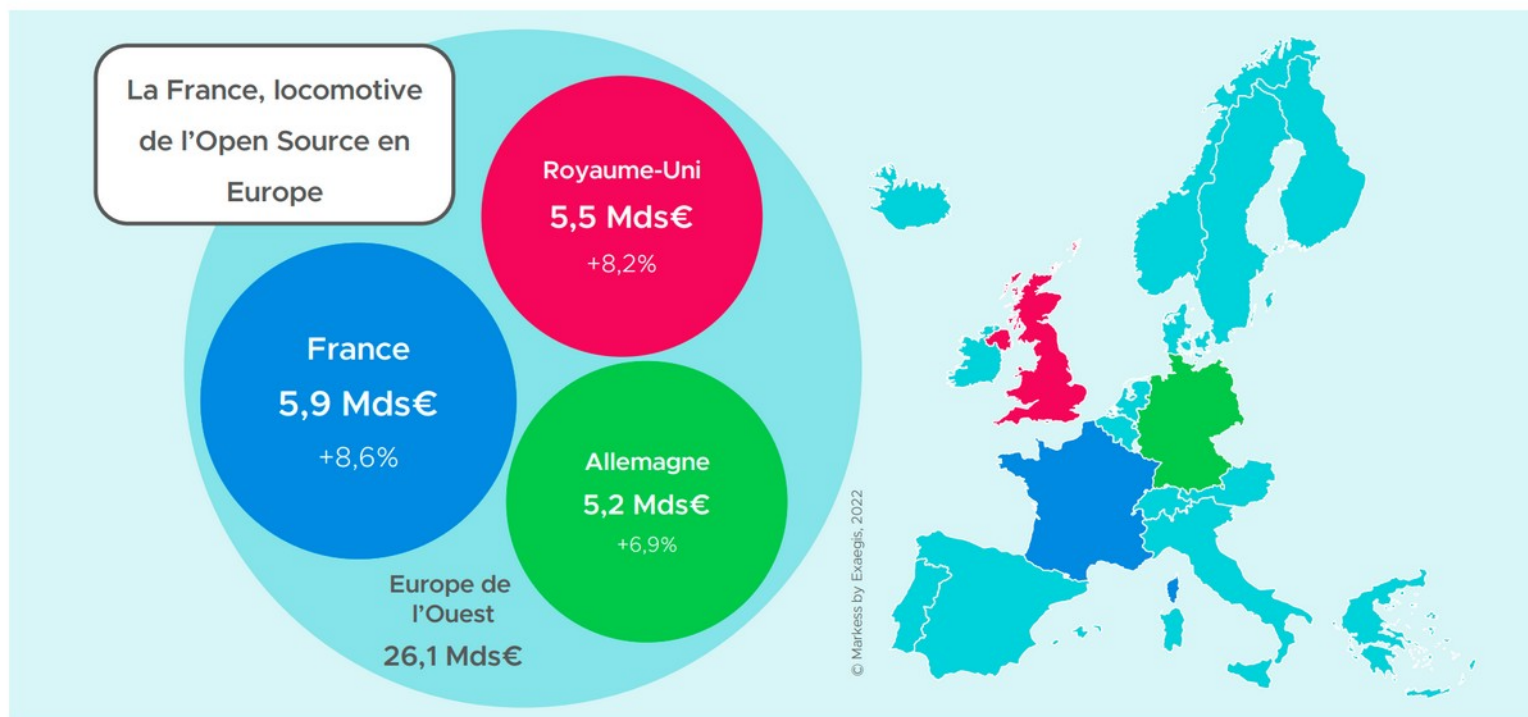


PLOSS-RA

Entreprises du Numérique Libre en Rhône-Alpes Auvergne

PLOSS-RA.FR

Le marché Open Source en Europe en 2022 (vs 2021)



Droit d'auteur en France

Le droit d'auteur est fondé sur les textes contenus dans le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI), qui est accessible sur <http://www.legifrance.gouv.fr>.

Un droit de propriété exclusif, et automatique

Art. L111-1:

L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre,

du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous.

Droit moral

L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son oeuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. (Art. L121-1)

Droit patrimonial

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. (Art. L122-4)

Art. L112-2:

Sont considérés notamment comme oeuvres de l'esprit au sens du présent code :

...

13 Les logiciels, y compris le matériel de conception préparatoire ;

...

Donc, il y a bien un droit moral et un droit patrimonial sur le logiciel, comme sur tout autre œuvre de l'esprit.

Licence logiciel

Ce qu'on appelle généralement licence logicielle est plus précisément un **contrat de mise à disposition de logiciels**.

contrat : accord privé entre des parties mise à disposition : il ne s'agit pas d'une "vente" ou "cession de droits", mais une simple "mise à disposition" dans des conditions précisées par le contrat lui même. Ces conditions sont limitées seulement par l'accord des parties et par le droit national applicable.

- Interdiction de la copie (dans la limite du droit qui autorise une sauvegarde)
- des limitations d'usage (nombre de processeurs, machine, utilisateurs simultanés, etc.)
- l'interdiction de la décompilation

Définition de la FSF

- la liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages ;
- la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins ;
- la liberté de redistribuer des copies du programme (ce qui implique la possibilité aussi bien de donner que de vendre des copies) ;
- la liberté d'améliorer le programme et de distribuer ces améliorations au public, pour en faire profiter toute la communauté.

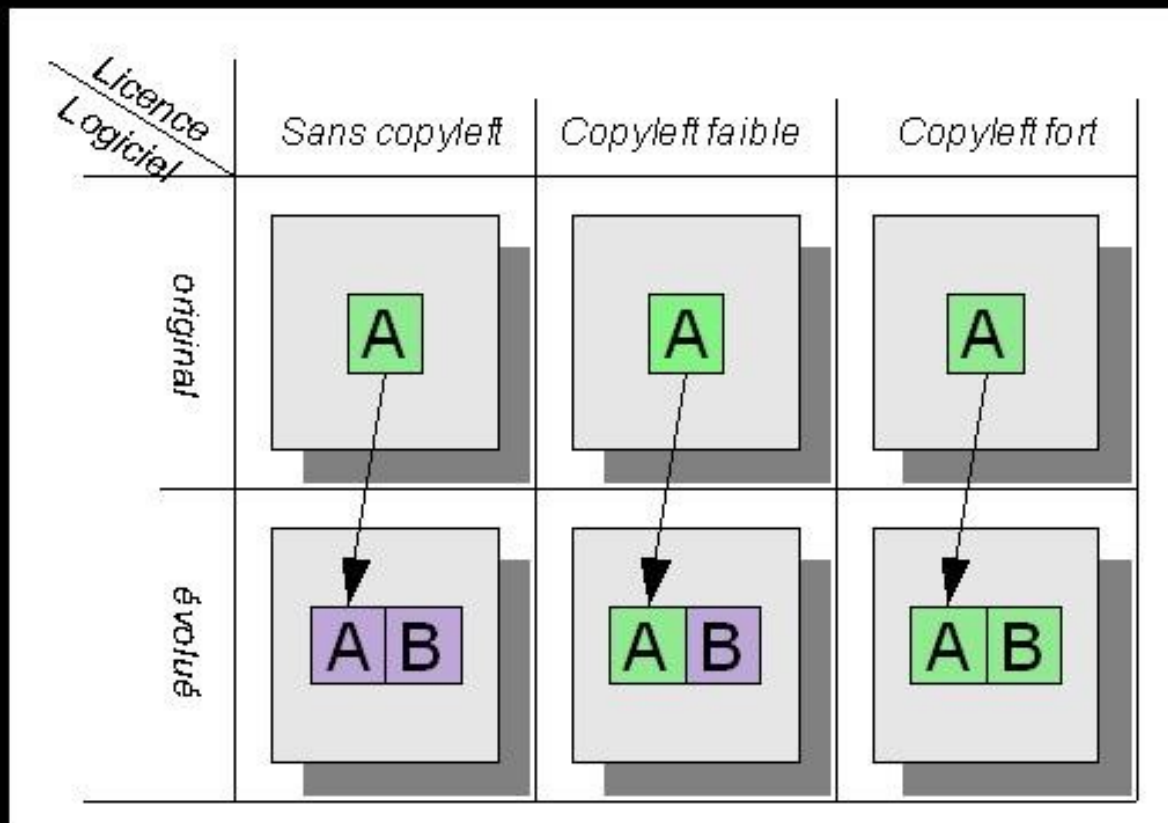
Définition de l'OSI (dérivées du projet Debian)

1. la redistribution libre
2. le code-source
3. les œuvres dérivés
4. l'intégrité du code source de l'auteur
5. la non-discrimination contre des personnes ou groupes
6. la non-discrimination contre des champs d'application
7. la distribution de licence
8. la licence ne doit pas être spécifique à un produit
9. la licence ne doit pas restreindre d'autre logiciels
10. la licence doit être neutre sur le plan technologique

Notion de « copyleft »

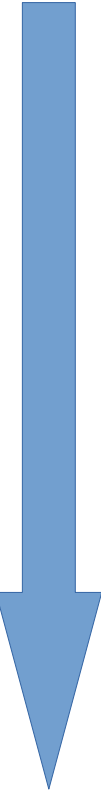
- Copyleft fort
 - Licence initiale s'impose sur tout
 - Licence contaminante
- Copyleft faible
 - Licence initiale reste, les ajouts peuvent avoir d'autres licences
- Sans Copyleft
 - Licence initiale ne s'impose pas
 - Les dérivés peuvent avoir n'importe quelle licence

Notion de « copyleft »



Quelques licences

- GNU GPL, pour GNU General Public License, en français Licence publique générale GNU
- Licence Art Libre
- AGPL (pour les logiciels « web »)
- Apache 2.0
- BSD



Naissance de l'économie du Libre

- Logiciel propriétaire : se fonde sur la “rareté” artificielle des copies d’un logiciel...
- logiciel libre : supprime la “rareté” des copies, et révèle les autres ressources “rares”

→ **Modèle de Services**

Les acteurs économiques

- Sociétés de services
- Éditeurs
- Mais aussi les utilisateurs et les communautés !

Communauté d'entreprises

- Économie d'échelle
- Mutualisation R&D
- Pas de phénomène de réinvention de la roue



Je paie quoi ?

- Des prestations d'installation, de formation, d'adaptation
 - Du support
 - De l'hébergement
 - Des contributions
- Du service
- mais parfois des droits d'usage (version entreprise)

Communautaire / Entreprise

- Communautaire = 100 % open source/libre sans support
- Entreprise = définition variable selon les éditeurs
 - 100 % open source/libre + support
 - xx % open source/libre + extension(s) non open source/libre + support
 - 0% open source et libre + support

Ce sont des logiciels, le **critères habituels** restent valables

- 1) Il doit répondre à votre besoin !
- 2) Références du prestataire
- 3) Quel est le support proposé
- 4) Prix / Retour sur investissement / Coût de possession de la solution

Les **points spécifiques**

- 5) Je me renseigne pour savoir qui est derrière le logiciel proposé (communauté, entreprise...)
- 6) Quelles sont les compétences du prestataire sur le logiciel. Participe-t-il à son développement ?
- 7) Exiger que les corrections/améliorations soient reversées
- 8) Clause de réversibilité : code source + données

Merci de votre attention
Des questions ?